

PAR COURRIEL

Le 6 septembre 2016

Objet : Demande d'accès n° 2004 64982 - Réponse

Monsieur,

Nous avons bien reçu, le 18 août dernier, votre demande concernant le 490, rue Jacques-Cartier Sud à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les documents demandés sont accessibles. Il s'agit de :

1. Lettre et annexes, 12 avril 2005 (6 pages);
2. Fiche technique des terrains contaminés # 6560, 11 mai 2005 (2 pages);
3. Lettre, 11 mai 2005 (2 pages);
4. Avis d'infraction, 17 juin 2004 (2 pages);
5. Rapport d'inspection, 10 mai 2004 (3 pages);
6. Caractérisation environnementale complémentaire, 21 octobre 2004 (68 pages).

Cependant, en vertu du Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels, (RLRQ, chapitre A 2.1, r. 3) des frais de 31,54 \$ sont applicables, soit 83 pages à 0,38 \$ chacune. De ce montant, une franchise de 7,55 \$ est soustraite, réduisant les frais à 23,99 \$. Nous vous ferons parvenir les documents demandés à la suite de la réception de votre chèque de 23,99 \$, fait à l'ordre du ministre des Finances et transmis à l'adresse suivante : 201, place Charles-Le Moyne, 2e étage, Longueuil (Québec) J4K 2T5.

Par ailleurs, vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Toutefois, des documents (lettre et annexes – réponse à une demande d'accès), datée du 15 mars 2005 relèvent de la Régie du bâtiment. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements

personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous référons au responsable de l'application de cette loi au sein de cet organisme :

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC
Jean-François Bouchard
Secrétaire général
800, place D'Youville, 16e étage
Québec (QC) G1R 5S3
Tél. : 418 528-2696
Télec. : 418 643-8227
jean-francois.bouchard@rbq.gouv.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 928-7607, poste 224.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

p. j. (5)

Original signé par
Isabelle Lavoie
Répondante régionale



Le 4 février 2005

M. Normand Quintin
Succession Normand Quintin
20 rue Archambault
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 4M5

N/Réf. : 7610-16-01-0925900

Objet : Terrain contaminé situé au 490 rue Jacques-Cartier Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec.

Anciennement station service

Monsieur,

Nous avons bien reçu le 12 décembre 2004 l'étude environnementale intitulée:

«*Caractérisation environnementale complémentaire, Bâtiment commercial 490 rue Jacques-Cartier Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec*» datée du 21 octobre 2004 et réalisée par Raymond Morel, Inspec-Sol inc.

À l'examen du contenu de votre dossier concernant le terrain précité, et en fonction du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*, nous constatons l'absence de certaines informations techniques permettant d'évaluer la conformité et l'acceptabilité de votre dossier, notamment :

1. la capacité des réservoirs d'hydrocarbures et d'huile ainsi que leur profondeur;
2. la présence ou non de puits de surface, de captage ou de pompage d'eau dans un rayon de moins de 1 kilomètre en aval hydraulique de votre propriété. Dans l'éventualité où un tel puits serait en fonction, nous aurons besoin du gradient hydraulique et de la conductivité hydraulique des sols ainsi que la vitesse d'écoulement des eaux

...2

Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil QC J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607, poste #263
Télécopieur : (450) 928-7625
Courriel : marc-andre.brulotte@menv.gouv.qc.ca
Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca>

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont QC J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424

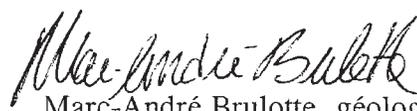
Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Saint-Timothée QC J6S 5A3
Téléphone : (450) 370-3085

souterraines. Ces informations nous permettrons d'évaluer le degré de vulnérabilité du ou des puits;

3. le volume de sols excavés lors de l'implantation des forages et du démantèlement des réservoirs;
4. le lieu d'élimination des sols excavés (avec bordereaux à l'appui);

Dans l'étude environnementale que vous nous avez transmise, il est question d'une étude antérieure (réf. S-8736) réalisée par la compagnie Quéformat ltée, effectuée sur votre propriété le 13 septembre 1999. Il est fort probable que des informations pertinentes s'y trouvent, lesquelles pourraient possiblement répondre aux questions mentionnées ci-haut et ainsi diminuer le délai de traitement de votre demande. Nous vous invitons à nous transmettre les informations requises avant le 2 mars 2005. Sur réception de celles-ci, nous pourrons poursuivre l'analyse de votre dossier.

Recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.


Marc-André Brulotte, géologue stg.
Analyste
Service industriel



INSPEC-SOL INC. 4600, Côte Vertu, bureau 200, Montréal (Québec) H4S 1C7
Tél. / Tel. (514) 333-5151 Télécopieur / Fax (514) 333-4674



TÉLÉCOPIÉ / FAX

REF. : Nil DATE : Le 24 mars 2005
À / TO : M. Marc-André Brulotte, géologue stg., Direction régionale de l'Estrie de la Montérégie
DE / FROM : Raymond Morel, géol., M.B.A.
TÉLÉCOPIEUR / FAX : (450) 928-7625 TÉL. / TEL. : (450) 928-7607

NB DE PAGES 2 INCLUANT PAGE COUVERTURE / INCLUDING COVER PAGE

OBJET / RE : Mme Lucille Fontaine et M. Normand Quintin
Caractérisation environnementale complémentaire
Bâtiment commercial
490, rue Jacques-Cartier Sud
St-Jean-sur-Richelieu, Québec

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint notre document dont l'objet est mentionné en rubrique.

c.c. M. Normand Quintin / Succession Normand Quintin
Par télécopieur no (450) 347-2204

/ds

• ORIGINAL PAR LA POSTE ORIGINAL BY MAIL

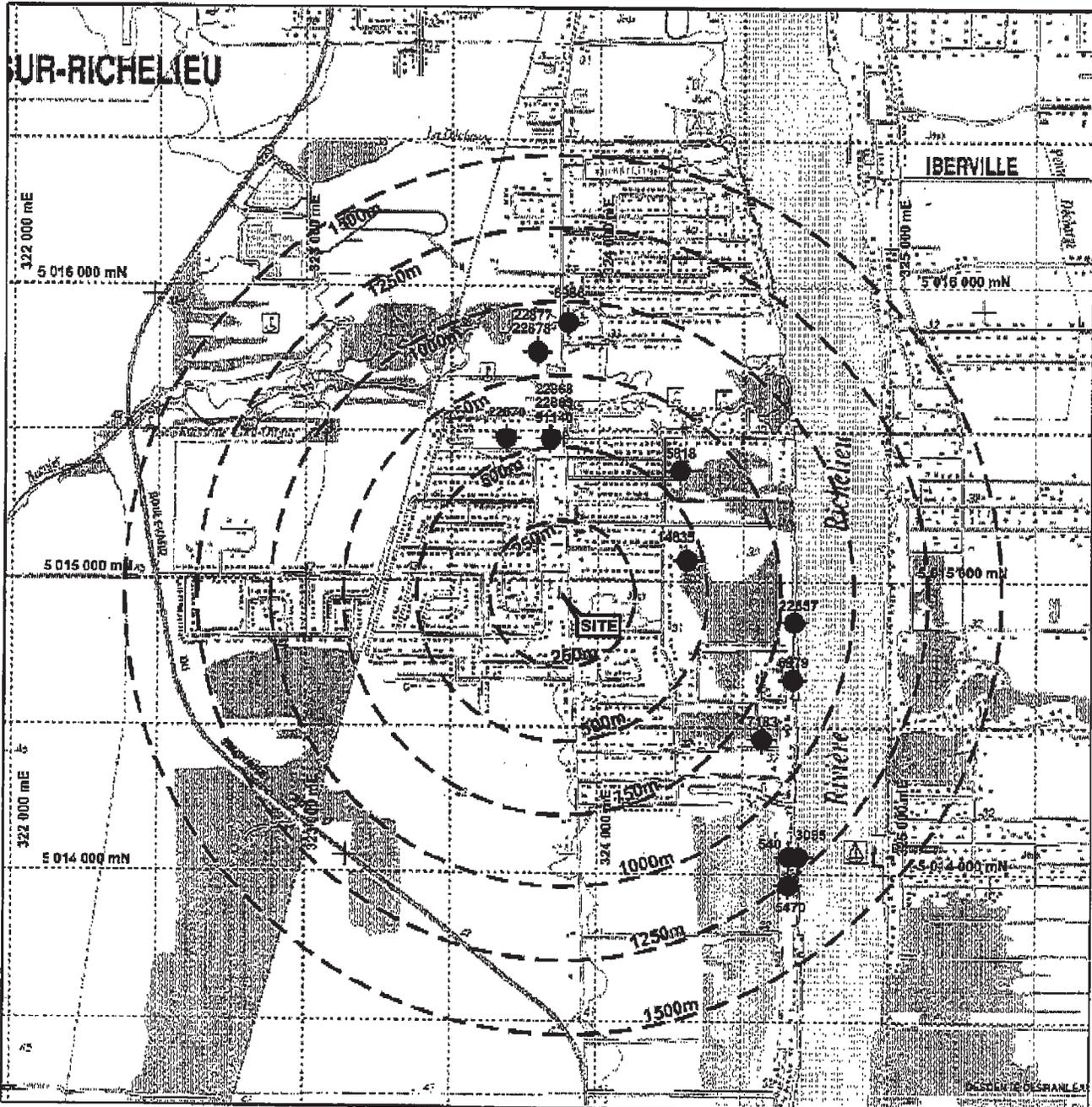
RÉFÉRENCE NO: 19111-E-8814
 PRÉP.: A.S.
 DATE : MARS 2005

PLANCHE No: 1

**MME LUCILLE FONTAINE ET M. NORMAND QUINTIN
 CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE COMPLÉMENTAIRE
 BÂTIMENT COMMERCIAL
 490, RUE JACQUES-CARTIER SUD, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, QUÉBEC**

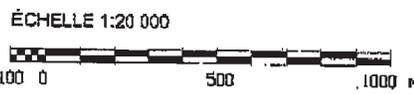


LOCALISATION DES PUIITS



540
 PUIITS LOCALISÉ À L'AIDE DU SYSTÈME D'INFORMATION HYDROGÉOLOGIQUE (SIH)

NOTE:
 CARTES 1:20 000 DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (No 31H06-200-0101) ET D'IBERVILLE (No 31H06-200-0102) DU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC (NAD 83/MTM ZONE 8).



MONTÉRÉGIE
SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS
FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 6560

NO LIEU : X2050536

ANCIEN NO GTC :

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Les Placements Normand Quintin inc.

NOM DE LA FICHE GTC : Les Placements Normand Quintin inc.

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Privé

Milieu(x) receteur(s) affecté(s) : Sol et eau souterraine

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

MRC

CODE POSTAL

490, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)

Saint-Jean-sur-Richelieu

Le Haut-Richelieu

J3B 4K9

LOCALISATION CADASTRALE

LOT

RANG, CONCESSION ...

CADASTRE

49-156

Saint-Jean, Paroisse de

49-157

Saint-Jean, Paroisse de

49-158

Saint-Jean, Paroisse de

CADASTRE DU QUÉBEC

4316118

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 45,2744611111

LONGITUDE : -73,2569833333

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

CODE POSTAL

490, rue Jacques Cartier Sud

Saint-Jean-sur-Richelieu

J3B 4K9

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Changement d'utilisation

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX			
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² : 3 850

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² :

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION :

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION : > C

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

Hydrocarbures aromatiques volatiles*

Xylènes (o,m,p)

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

EAU SOUTERRAINE

Hydrocarbures aromatiques volatiles*

Xylènes (o,m,p)

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE Aucune Présente Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT : Oui

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

MONTÉRÉGIE
SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS
FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 6560

NO LIEU : X2050536

ANCIEN NO GTC :

TRAITEMENT DU DOSSIER

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 2004

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE :

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

IN SITU

RESPONSABLES DU DOSSIER

DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

<u>CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU</u>	<u>QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT</u>	
	AVANT TRAITEMENT	APRÈS TRAITEMENT

CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M² :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR:

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M³ :

ANNOTATION DE LA FICHE

DATE DE CRÉATION : 2005-05-09

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2005-05-11

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2016-09-01

Le 11 mai 2005

M. Normand Quintin
Succession Normand Quintin
20 rue Archambault
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 4M5

N/Réf. : 7610-16-01-0925900

Objet : Terrain contaminé, 490 rue Jacques-Cartier Sud à Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec).

Monsieur,

Nous avons bien reçu le 14 avril 2005 les documents relatifs à l'enlèvement des équipements pétroliers. À l'examen du contenu de votre dossier concernant le terrain précité, et en fonction du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*, nous ne sommes pas en mesure d'approuver la conformité de votre dossier.

En effet dans sa conclusion, le rapport de caractérisation environnementale¹ souligne la présence d'eau souterraine et de sols contaminés en excès des critères applicables (supérieure au critère de résurgence des eaux de surfaces et sols supérieur au critère C) localisés sous l'enclave de votre propriété. Vous devez donc procéder à la réhabilitation environnement de la propriété citée en objet.

Si les travaux ont été réalisés, nous vous invitons à nous transmettre le ou les rapports s'y rapportant. Dans l'éventualité où de tels travaux n'ont pas déjà été faits, nous

¹ «Caractérisation environnementale complémentaire, Bâtiment commercial 490 rue Jacques-Cartier Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec» datée du 21 octobre 2004 et réalisée par Raymond Morel, Inspec-Sol inc.

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Bureau régional de Longueuil
201, place Charles-Le Moyne, 2 ^e étage
Longueuil QC J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607, p. 263
Téléphoné : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 928-7625
Internet : http://www.menv.gouv.qc.ca
Courriel : marc-andre.brulotte@menv.gouv.qc.ca | <input type="checkbox"/> Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont QC J2L 2X4
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 534-5479 | <input type="checkbox"/> Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Saint-Timothée QC J6S 5A3
Télécopieur : (450) 370-3088 |
|---|--|--|

...2



vous invitons à suivre les recommandations du rapport de la firme Inspec-Sol (page 17) et de procéder à une phase de caractérisation supplémentaire.

Dans le même ordre d'idée, nous vous rappelons que nous sommes toujours en attente de l'étude antérieure (réf. S-8736) réalisée par la compagnie Quéformat ltée, effectuée sur votre propriété le 13 septembre 1999.

Nous vous signalons également qu'en fonction de l'Article 120 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*, vous êtes dans l'obligation de nous transmettre toute information pertinente en regard à la qualité de l'environnement.

Dans l'immédiat, nous avons inscrit la propriété citée en objet dans le répertoire des terrains contaminés². Nous vous invitons à nous transmettre les informations requises avant le 4 juillet 2005. Sur réception de celles-ci, nous pourrions poursuivre l'analyse de votre dossier et modifier l'inscription faite audit répertoire.

Le ministère de du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs peut effectuer, en tout temps, les vérifications qu'il jugera utiles et, le cas échéant, prendre les mesures nécessaires quant à la présence de contaminants ou en exiger l'application pour assurer la réhabilitation du terrain.

La présente n'engage nullement la responsabilité du Ministre advenant le cas où on jugerait, par la suite, que des travaux de réhabilitation supplémentaires auraient été nécessaires. Vous demeurez ainsi responsable de tous travaux correcteurs pouvant s'avérer nécessaires. La présente ne vous soustrait pas de l'application des dispositions de la *Loi sur la qualité de l'environnement* ni de toute autre loi ou de tout règlement.

Recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.


Marc-André Brulotte, géologue stg.
Analyste, Service industriel

p.j : Fiche GTC

² <http://www.menv.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/recherche.asp>





CERTIFIÉ

Le 17 juin 2004

AVIS D'INFRACTION

Succession Normand Quintin
20, rue Archambeault
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 4M5

N/Réf. : 7610-16-01-0925900

Objet : Entrave au travail d'une fonctionnaire
au 490, rue Jacques-Cartier Sud à Saint-Jean-sur-Richelieu

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 10 mai 2004 par une fonctionnaire dûment autorisée de la Direction régionale de la Montérégie, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation à la loi :

1. Entrave à l'exercice des fonctions d'une inspectrice en l'occurrence, ne pas avoir fourni un rapport de caractérisation de sols contaminés;
 - Loi sur la qualité de l'environnement;
 - . Article 121.

Nous vous demandons donc nous faire parvenir immédiatement ledit document ainsi que d'arrêter la vente de sols entreposés au même endroit.

...2

Direction régionale de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil QC J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont QC J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Saint-Timothée QC J6S 5A3
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088

AVIS D'INFRACTION

-2-

N/Réf. : 7610-16-01-0925900

Le 17 juin 2004.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec M^{me} Iris Diaz au (450) 928-7607, poste 242.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

Chef de division contrôle,

Copie certifiée

Conforme à l'original

RS/ID/nd

Robert Séguin

RAPPORT D'INSPECTION

N/DOSSIER : 7610-16-01-0925900

DATE INSPECTION : 2004-05-10

HEURE : - Arrivée :

- Départ :

DATE DE RÉDACTION : 2004-05-12

NUMÉRO D'INTERVENTION:300152883

1. IDENTIFICATION

INSPECTEUR/INSPECTRICE : Iris Diaz

ACCOMPAGNÉ(E) DE :

LIEU INSPECTÉ

Terrain au 490, rue Jacques-
Cartier Sud
St-Jean-sur-Richelieu Qc
J3B 4K9
(Vidéo Bizz)

ADRESSE POSTALE (si différente)

Succession Normand Quintin
20, rue Archambeault
St-Jean-sur-Richelieu
J3B 4M5

PLAIGNANT(E) :

NOM/ADRESSE

TÉLÉPHONE

art. 53-54

Rencontré(e) : oui non X N/A

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

art. 53-54

art. 53-54

/ propriétaire du vidéo

art. 53-54

art. 53-54

(au téléphone)

/ entrepreneur

art. 53-54

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S)

CROQUIS

CARTE(S)

X

Nombre

à venir

ÉCHANTILLONS

EAU

AIR

SOL

FLORE

FAUNE

DÉCHETS

AUTRE(S)

Précisez :

BUT(S) : Vérifier le bien fondé de la plainte relativement à l'excavation et à l'entreposage de sols contaminés.

N/DOSSIER : 7610-16-01-0925900

DATE DE RÉDACTION : 2004-05-12

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Une plainte fut logée à nos bureaux en rapport avec l'excavation et l'entreposage de sols possiblement contaminés et ce, depuis octobre 2003.

Ce terrain abrité auparavant une poste à essence et un garage. Le garage est abandonné et à la place de la station de service, il y a maintenant un commerce de vidéos. D'après les renseignements recueillis, les réservoirs souterrains ayant contenu de l'essence, ont été enlevés il y a environ 20 ans.

Les travaux de caractérisation ont été faits en octobre 2003 et au lieu de faire de carottes on a creusé une superficie d'environ 35 m² et à une profondeur d'un mètre. Une clôture de plastique orange a été mise autour mais pendant l'hiver elle a été endommagée et en ce moment il n'y en a plus.

art. 53-54

art. 53-54

De plus, il m'indique que lors de la caractérisation on avait constaté que la contamination s'étendait sous le bâtiment.

art. 53-54

m'indique qu'il n'y aura pas de décontamination et que cette semaine on remettra la terre dans l'excavation. De plus, il m'indique que selon les résultats de la caractérisation, le sol excavé n'est pas contaminé.

2004-05-17 : un appel de art. 53-54 pour m'indiquer qu'on est en train de remblayer l'excavation avec le même sol.

N/DOSSIER : 7610-16-01-0925900

DATE DE RÉDACTION : 2004-05-12

3. CONCLUSION

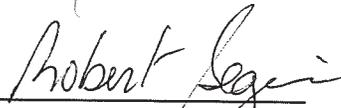
Une copie du rapport de caractérisation nous sera envoyée.

4. RECOMMANDATION(S)

Si le rapport n'est pas arrivé le 25 mai, je recommande d'envoyer un avis d'infraction en rapport à l'article 121 de la Loi (entrave).

5. VÉRIFICATION

INSPECTÉ PAR :  2004-05-17
Iris Diaz (date)

VÉRIFIÉ PAR :  04-05-25
Robert Séguin (date)

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

OK.
